



Compagnie d'Arc de Seichamps

6, avenue du Grémillon - 54425 PULNOY

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc N° 0654083
Agrément Jeunesse et Sports N° 54 S 784 du 19/04/1984

Téléphone : 06 29 06 97 60 Mail : rode54425@gmail.com
Site internet : <https://arcseichamps.sportsregions.fr>



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025

Salle Martinchamps, rue du Tourmalet à Seichamps

Mercredi 15 octobre 2025

Membres présents
Roland DEGARDIN
Pouvoir de Thierry SCHWARTZ
Evelyne DEGARDIN
Dominique HINGRAY
Sophie VIATTE
Eldo SCARANO
Corinne SCARANO
Axel BRUYERE
Teddy HAMEN
José LOPEZ
Gérard HENRION
Richard MARCHAL
Daniel BAILLY

12 archers électeurs présents et 1 pouvoir reçu portant le total des voix à 13,
le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2023-2024
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Vérificateur aux comptes
5. Budget prévisionnel
6. Bilan Sportif
7. Renouvellement d'un membre du Comité Directeur démissionnaire
8. Election d'un nouveau bureau membre (secrétaire) du bureau
9. Questions diverses

Les membres de la Compagnie d'Arc de Seichamps se sont réunis en assemblée générale le mercredi 15 octobre 2025 à 19h00 dans la salle Martinchamps du complexe sportif, rue du Tourmalet à Seichamps.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents (liste ci-dessus).

L'assemblée est présidée par Roland DEGARDIN en qualité de Président en exercice. Corinne SCARANO assure le secrétariat de séance. Sophie VIATTE, trésorière, est présente.

Conformément à l'article 9 des statuts, 13 des membres remplissant les conditions d'électorat étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le Président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant, documents qui ont été transmis par mail aux membres de la Compagnie.

Roland DEGARDIN, ouvre l'assemblée générale à 19h10. Il salue et remercie les membres présents. Il excuse M. CHANUT, Maire de Seichamps, et Madame VIVIER, Adjointe.

1 - Approbation du procès-verbal de l'AG de la saison 2023-2024

Aucune anomalie n'étant relevée dans le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2023-2024, l'assemblée approuve le dit procès-verbal et l'adopte à l'unanimité.

2 – Rapport moral

Roland DEGARDIN présente le rapport moral de l'année écoulée.

Si la saison en salle 2024-2025, hormis la démission de son poste de secrétaire du comité directeur d'Estelle Léonardelli, s'est passée comme prévu, la saison en extérieur a été perturbée par le départ vers une autre compagnie de quatre archers compétiteurs qui participaient à de nombreux concours.

Les effectifs pour la saison 2024-2025 sont de 28 licenciés chez les adultes (23 réinscriptions – 5 nouvelles inscriptions) et de 16 licenciés chez les jeunes (9 réinscriptions et 7 nouvelles inscriptions).

La notoriété de la compagnie dépasse les limites de la commune car si 5 adhérents adultes viennent de Seichamps, 23 viennent des communes environnantes. Chez les jeunes, 7 jeunes sont de Seichamps et 9 d'autres communes.

Les jeunes de la compagnie ont reçu les conseils de deux entraîneurs diplômés, assistés de bénévoles compétents. Au total, 72 séances d'entraînement soit 108 heures ont été proposées. Les débutants (adultes) ont pu participer à 40 séances soit 80 heures. Les entraîneurs et assistants encadrant ces séances étant bénévoles, ils ne peuvent intervenir qu'en fonction de leurs disponibilités personnelles.

Fidèles à ses habitudes la Compagnie a organisé les quatre compétitions qu'elle avait inscrites au calendrier fédéral et qui étaient sélectives pour les championnats régionaux et de France.

Les 02 et 03 novembre 2024, elle a organisé son 34^{ème} challenge d'automne dans la salle Martinchamps du complexe sportif de Seichamps où elle a accueilli, répartis sur quatre départs, 139 archers venus de compagnies du Grand Est, d'autres régions et du Luxembourg.

Puis elle a organisé sur le terrain de rugby Louis Revello du complexe sportif de Seichamps deux concours de tir en extérieur ouverts aux arcs classiques et arcs à poulies.

Les samedi 03 et dimanche 04 mai 2025, c'était le challenge de printemps support du championnat de Meurthe et Moselle de tir en extérieur et de para-tir à l'arc auquel ont pris part 174 archers du Grand Est et d'autres régions et du Luxembourg.

Elle a enchainé le samedi 28 juin 2025 avec le challenge d'été combinant la discipline internationale et la discipline nationale et le dimanche 29 juin 2025 le championnat régional de para-tir à l'arc, avec sur l'ensemble du week-end une participation de 97 archers venues de compagnies du Grand Est et d'autres régions et du Luxembourg.

Elle a également organisé ses moments festifs internes au club : la Saint Nicolas pour les jeunes archers les 03 et 04 décembre 2024 et le Tir du Roy le 1^{er} mai 2024. La Saint Sébastien, prévue le 18 janvier 2025 a du être annulée faute à un nombre de participants insuffisant.

La compagnie a également participé, comme chaque année, aux Rencontres Associatives et au Forum des Associations de Seichamps où de nombreux contacts ont été pris.

Sur la saison 2025-2026, la compagnie a prévu d'organiser les compétitions suivantes sélectives pour les championnats du Grand Est et de France :

- le challenge d'automne, en salle, les 01 et 02 novembre 2025
- le challenge de printemps, en extérieur, les 02 et 03 mai 2026

Elle a prévu également quelques festivités comme la Saint Nicolas pour ses jeunes et le Tir du Roy le dimanche 7 juin 2026.

Le président a remercié les archers qui ont fait briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps dans le Grand Est et en France ainsi que tous les bénévoles pour leur implication, tout au long de l'année, le bénévolat au sein de la Compagnie se montant à 948 heures au cours de la saison 2024-2025.

Il remercie également au nom de la compagnie les instances officielles et la Municipalité de Seichamps pour son appui financier, logistique et matériel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport financier

Sophie VIATTE, trésorière de la Compagnie, présente le rapport financier qui fait apparaître un bilan positif de 2181,29 €. Ce résultat, dû essentiellement aux recettes des manifestations, a permis d'importants investissements dont l'achat d'un dispositif de chronométrage des compétitions permettant d'améliorer l'organisation de nos concours et la qualité de réception des archers.

Ce bilan n'a pas d'impact sur la santé financière de la compagnie puisque nous avons un fonds associatif conséquent nous permettant d'investir.

La commune de Seichamps a versé une subvention de 1 200 €.

Le bénévolat s'élève à 11 262,24 €.

4 – Vérificateur aux comptes

Gérard HENRION, vérificateur aux comptes, explique qu'il n'a été constaté aucune anomalie.

Les comptes sont très bien tenus, les pièces justificatives jointes bien classées et il n'a eu aucune difficulté pour vérifier et approuver ces comptes. Il félicite et remercie Sophie pour ce bon travail.

Le vérificateur aux comptes ayant donné son quitus, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Gérard HENRION accepte de rester vérificateur aux comptes.

5 – Budget prévisionnel

Sophie VIATTE présente le budget prévisionnel pour 2025-2026.

Le budget prévisionnel pour 2025-2026 prévoit un déficit de 1500 € lié aux dépenses d'équipement (cette saison, il est prévu de changer la butte de tir dans la salle de Martinchamps)

Les subventions potentielles pour l'année à venir sont celles de la mairie de Seichamps (1200 €).

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

6 – Bilan Sportif

Onze adultes sur les quatorze titulaires d'une licence « pratique en compétition » et cinq jeunes ont participé à au moins un concours en salle, pour un total de cinquante-quatre engagements, et trois adultes et six jeunes à un concours en extérieur totalisant trente et un engagements, tous ces concours étant sélectifs pour les championnats régionaux et de France. Tous ces archers ont dignement défendu les couleurs de la compagnie.

Pour la saison en salle :

- 7 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (quatre 1^{ères} places, une 3^{ème}, une 4^{ème} et une 8^{ème})
- 2 participations aux Championnats du Grand Est (une 1^{ère} place pour Marie Valtat et une 12^{ème} pour Eldo Scarano)

Pour la saison en extérieur (distance internationale et nationale) :

- 9 participations aux Championnats de Meurthe-et-Moselle (une 1^{ère} place, cinq 2^{èmes}, deux 3^{èmes} et une 4^{ème})
- 3 participations aux Championnats du Grand Est (une 1^{ère} place, une 2^{ème} et une 5^{ème})
- 1 participation au Championnat de France TAE à Saint Avertin (37) (une 25^{ème} place)

Roland DEGARDIN félicite tous les archers et archères qui ont su faire briller les couleurs de la compagnie et de la commune de Seichamps.

Le bilan sportif est approuvé à l'unanimité.

7 – Remplacement d'un membre du Comité Directeur

Deux membres du Comité Directeur qui ont quitté la Compagnie devaient être remplacé. Un seul candidat, Daniel Bailly, s'étant présenté, il a été élu à l'unanimité

La composition du nouveau Comité Directeur est la suivante : Roland DEGARDIN, Sophie VIATTE, Eldo SCARANO, Corinne SCARANO, Dominique HINGRAY, Teddy HAMEN, Daniel BAILLY.

8 – Election du nouveau bureau

Suite à l'élection de ce nouveau membre, le Comité Directeur a procédé à l'élection de son bureau qui est également celui de la Compagnie

Eldo SCARANO s'étant proposé pour assurer l'intérim au poste de secrétaire, chaque membre a été élu à l'unanimité, par vote à main levée.

Le nouveau bureau pour la période 2020-2024 et le suivant : Roland DEGARDIN, Président ; Sophie VIATTE, Trésorière ; Eldo SCARANO, Secrétaire ; Daniel BAILLY, trésorier-adjoint.

9 – Questions diverses

Eldo SCARANO, entraîneur des adultes, demande que plus d'archers fassent des compétitions, notamment ceux qui sont bons lors des entraînements et qui pourraient ne pas se contenter d'une licence pratique en club.

Roland DEGARDIN, qui est le seul arbitre de la Compagnie, souhaite qu'un archer fasse la formation d'arbitre car s'il ne pouvait plus arbitrer, le club ne pourrait plus organiser de concours.

Il souhaite également que quelques archers s'intéressent à la gestion de la Compagnie pour le suppléer en cas de besoin et lui succéder lorsqu'il ne sera plus en mesure de la gérer.

Aucune autre question diverse n'étant posée, le Président prononce la clôture de l'assemblée générale à 20h30 en remerciant les participants pour leur présence et en les invitant au pot de l'amitié préparé par quelques archers.

La secrétaire de séance
Corinne SCARANO

Le Président
Roland DEGARDIN

